

MAIRIE  
D'  
AURIOL



REPUBLIQUE FRANCAISE

## NOTE D'INFORMATION

*Nos Réf. : DG/CG/DR/03-2019 -*

Mesdames, Messieurs les Résidents du Quartier de Pont de Joux,

Dans le cadre **des travaux du Pont de la Papeterie qui ont démarré le lundi 7 janvier dernier pour une durée de 4 mois**, comme prévu dans mes précédentes notes d'information, je viens par la présente vous indiquer que ledit pont devra, à nouveau, faire l'objet **d'une fermeture du jeudi 7 mars 2019 au vendredi 22 mars 2019 de 8 h à 17 h** en raison des travaux que va conduire la Société Publique Locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, « L'Eau des Collines », s'agissant de la conduite d'eau potable. Plus précisément, ces travaux seront exécutés par la société RAMPA pour le compte de ladite SPL et au bénéfice de notre commune et de votre quartier.

Une fois de plus, nous avons conscience de la gêne que cela va occasionner, mais vous comprendrez, aisément, qu'il s'agit là d'une mesure indispensable à la prévention de la sécurité publique, de votre sécurité.

Le cheminement piétons en question sera, normalement et complètement, rétabli le vendredi 22 mars 2019 au soir.

Comme à l'accoutumée, je continuerai à vous informer autant que nécessaire sur l'avancée des travaux inhérents à cet important chantier et sur la ou les éventuelles autres fermetures du cheminement piétons concerné en vous rappelant que j'ai, expressément, demandé aux entreprises exécutant les travaux de tout mettre en œuvre pour éviter au maximum de telles fermetures.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et comptant sur votre compréhension,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Résidents du Quartier de Pont de Joux, à l'expression de mes meilleures et respectueuses salutations.

Le Maire,  
**Danièle GARCIA**

